

**Procès-verbal de la réunion
Du 9 mai 2022 à 19h30**

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de conseillers présents : 9

M. le Maire ouvre la séance à 19h30, il a procédé en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal, Mme FERNANDEZ Dorothee est désignée pour remplir cette fonction.

Présents Mrs Mmes : MORGEN Jean-Paul, FERNANDEZ Dorothee, EHRET Christophe, LUGAN Ludovic, MAGAGNA Livio, MEY Béatrice, VUILLAUMIE Elisabeth, CHATILLON Ludovic, PERIAT Fabrice,

Absents excusés :

Mme GASPARI Christelle donne procuration à Mme FERNANDEZ Dorothee

Mme GOCTU Aysun donne procuration à M. MORGEN Jean-Paul

Mme SCHERRER Samantha donne procuration à M. EHRET Christophe

Ordre du jour :

1. Approbation PV du 1^{er} et du 13 avril 2022
2. Poste adjoint au maire
3. Don de chaises et tables
4. Prix de vente anciennes tables et chaises aux Denneysiens
5. Travaux trottoir RD 46
6. Contrat aidé
7. DIA
8. Questions et informations diverses

1) Approbation PV conseil du 1^{er} avril et du 13 avril 2022

M. le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance en date du 1^{er} avril et celui du 13 avril 2022. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal des deux séances.

2) Poste Adjoint au Maire

M. le Maire rappelle au conseil le courrier émanant des services de la Préfecture en date du 22 décembre 2021 actant la démission de M. Thierry VAUTHEROT de ses fonctions d'adjoint au maire. Le Maire indique que ce poste peut être comblé ou supprimé. Il propose au conseil de supprimer ce poste d'adjoint au Maire.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

Décide de supprimer ce poste d'adjoint au Maire.

3) Dons de chaises et tables

Le Maire propose de faire des dons des anciennes tables et de chaises à l'association Inter'Actions qui est à la recherche de mobilier.

Dix lots composés d'une table et de 4 chaises peuvent être donnés à l'association.

Le Conseil, à l'unanimité, valide cette proposition.

4) Prix de vente des anciennes tables et chaises aux Denneysiens

Le Maire propose de vendre aux Denneysiens le restant des anciennes tables et chaises du CLA.

Il propose de fixer un tarif de 5 € par table et de 1 € la chaise.

Le Conseil, à l'unanimité, valide le tarif de 5 € la table et 1 € la chaise.

5) Travaux trottoir RD 46

Le Maire expose : le démarrage des travaux est bloqué suite au refus d'un propriétaire de signer la rétrocession de terrains pour la mise aux normes du trottoir. Un autre propriétaire n'ayant pas encore donné de réponse.

A ce jour trois propriétaires ont signé l'accord de principe pour la vente du terrain.

Le Maire propose de s'orienter vers l'expropriation pour le ou les propriétaire(s) qui refuse(nt) de rétrocéder à la commune le terrain nécessaire à l'élargissement du trottoir.

Sachant que les délais pour l'expropriation sont assez longs et que des frais sont déjà engagés avec le géomètre. Des échanges avec les propriétaires et la mairie sont en cours afin de trouver des solutions.

Selon les accords obtenus ou pas, trois solutions sont possibles :

- 1 Effectuer les travaux pour la réalisation du trottoir en démarrant à partir du n° 7 de la Grand'Rue jusqu'à la mairie, ou plus loin si accord avec le restant des propriétaires en manque de signature
- 2 Exproprié les terrains.
- 3 Abandonner la totalité des travaux Grand'Rue,

Le Maire rappelle que les services du Département ont été consulté afin de trouver des solutions pour sécuriser ce tronçon de route. Le Département propose d'y installer des feux mais pas de chicane. De toute façon le conseil avait décidé en son temps de réaliser la totalité des travaux.

Après débat, le Conseil à l'unanimité, décide d'engager les travaux pour la réalisation de la première tranche du trottoir, soit à partir du numéro 7 de la Grand'Rue jusqu'à la mairie.

6) Contrat aidé

Le Maire propose d'ouvrir un poste d'une durée de six mois sous forme de contrat aidé (PEC) en raison de 20 heures/semaine, pour le service technique.

Le conseil, à l'unanimité, valide cette proposition.

7) DIA

Monsieur le Maire présente une DIA concernant : la vente d'un immeuble bâti cadastré section AC N° 50 situé 16 rue du Bromont à DENNEY, d'une surface de 623 m².

La commune ne fera pas valoir son droit de préemption sur cette opération.

8) Questions et informations diverses

- M. MAGAGNA Livio demande qu'un panneau d'affichage et qu'une poubelle soient installés dans l'abri bus Avenue d'Alsace.

- Le Maire énonce les montants des subventions sollicitées et obtenues.
- Pôle métropolitain annonce que la commune peut prétendre à une subvention au titre de la loi FEDER pour la création d'une piste cyclable.

Séance levée à 21h03.

Les délibérations sont détaillées et consignées sur le registre des délibérations. Ce registre peut être consulté en mairie.